



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKAT

Règlement des finales du championnat de France de skat

Mise à jour du 9 février 2020

Qualification et inscription

À l'issue du dernier tournoi comptant pour le championnat de France, un classement général selon le nombre de points, et en cas d'égalité du plus grand nombre de jeux gagnés puis du plus faible nombre de jeux perdus, est établi et les 60 premiers sont automatiquement qualifiés pour la finale. En cas de forfait d'un ou de plusieurs joueurs, seront repêchés les joueurs suivants, à partir du 61^e, dans l'ordre du classement général.

La Fédération Française de Skat (FFS) s'engage auprès du club organisateur, dans le cas où la finale est organisée par un club, à repêcher le nombre nécessaire pour que 60 participants soient enregistrés.

Les présidents s'engagent à informer la FFS des présences et absences des joueurs de leur club dans les délais impartis afin que les éventuels repêchages puissent être organisés. Les convocations à la finale sont transmises aux joueurs concernés par l'intermédiaire de leur président de club. Les messages formels du président ou du secrétaire général de la fédération font office de convocation.

Les inscriptions sont enregistrées dans le strict respect des délais impartis par la FFS à réception des chèques d'engagement de 50 € plus le prix de deux déjeuners par joueur.

Les inscriptions sont définitivement closes 7 jours avant la date du premier jour de la finale. Passé ce délai, aucun désistement non explicitement justifié ne sera pris en compte et aucun remboursement ne sera effectué.

Modalités

La finale se joue sur 8 séries de 48 jeux réparties sur les deux jours de compétition à raison de 4 séries par jour. Les règles en vigueur sont celles de l'ISPA et le classement général est établi en fonction des points de table.

Les amendes pour jeux perdus sont, par série, de 1,50 € pour les 3 premiers, de 2 € pour les 2 suivants puis de 3 € à partir du 6^e jeu.

En cas d'égalités de points de table, le plus grand nombre de points de jeu, puis de jeux gagnés puis le plus petit nombre de jeux perdus puis la liste la plus élevée départageront les éventuels ex aequo. Au terme des 8 séries sera établi le classement général final. Les 15 premiers de ce classement et les vainqueurs de série recevront les dotations prévues par la FFS.

Le premier classé sera déclaré champion de France, quelle que soit sa nationalité. Le second sera déclaré vice-champion de France, quelle que soit sa nationalité. Le titre de champion de France donne accès gratuitement aux tournois de la saison suivante, et une réduction, dont le montant correspond au prix de l'inscription à un tournoi, sur les éventuels forfaits, ainsi qu'une qualification dans l'équipe représentant la FFS à la Champions League pour les quatre années suivantes.

Placements et résultats

Les joueurs sont placés pour la première série en fonction de leur classement général final : à la table 1 se trouvent aux places de 1 à 4 les joueurs placés 1, 16, 31 et 46 du classement parmi les joueurs de la finale, à la table 2 se trouvent les joueurs placés 2, 17, 32 et 47, et ainsi de suite. Pour les autres séries, les joueurs sont placés en fonction de leur classement actuel. Il n'y a à aucun moment une protection de club.

Les scores des joueurs sont vérifiables sur le site pour les joueurs disposant d'un compte, ils ne sont affichés que jusqu'au début de la sixième série.

Discipline

Les finales débutent chaque matin à 9 h. Les joueurs doivent se présenter au plus tard à 8 h 45 pour la distribution des cartes de départ individuelles et le briefing de début de journée.

En cas de retard, un joueur devra impérativement se signaler avant 9 h, directement ou non, à un membre de l'organisation de la finale. Le retardataire pourra rejoindre la partie en cours au début d'une case, conformément aux règles de l'ISPA.

Une série doit se jouer en 2 h maximum.

Chaque table a droit, à son choix, à une pause cigarette au 24^e jeu ou à deux pauses au plus aux 16^e et 32^e jeux.

Afin d'assurer le bon déroulement du jeu, la FFS nomme, via le président de la Commission de Discipline et d'Arbitrage (CDA), deux arbitres par demi-journée de compétition.

Une commission de discipline spécifique à la finale est mise en place pour statuer immédiatement en cas de manquement grave à l'éthique et pour déterminer la suite à donner à l'incident et la sanction éventuelle à infliger au(x) joueur(s) incriminé(s). Cette commission se réunit immédiatement à la fin de la série concernée et est composée de cinq membres : le président de la FFS, le président de la CDA, les deux arbitres de la série et un représentant des joueurs désigné au début de la compétition. La commission pourra, si elle le juge utile, entendre les joueurs de la table concernée par l'incident.

Les arbitres sont tenus de rédiger à la fin de chaque journée un rapport d'arbitrage précisant leurs éventuelles interventions, ce rapport sera archivé par le secrétariat de la CDA.

Afin de préserver le droit des joueurs, un appel pourra être interjeté par écrit auprès du président de la CDA dans un délai maximum de 15 jours suivant la notification de la sanction.